
Organisation d'une opération Foyers Témoins

Grand Orly - Val de Bièvre - Seine Amont

2, Avenue Youri-gagarine

94400 Vitry sur Seine

[Voir le site internet](#)

Cinta Chevnard

c.chevnard@leslacsdelessonne.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne a souhaité réaliser une opération de mesure d'impact des gestes de prévention sur la quantité de déchets produits en début de programme. Une opération « Foyers Témoins, Foyers Malins » a donc été lancée en Année 1 du PLPD.

Les foyers ont été recrutés sur l'ensemble du territoire, à savoir Grigny et Viry-Chatillon.

L'opération consiste à accompagner des foyers volontaires afin d'évaluer leur quantité de déchets produits et mesurer l'impact des gestes de prévention. Les foyers volontaires ont pesé leurs déchets pendant 1 mois sans rien changer aux habitudes puis ont choisi 3 gestes de réduction et ont poursuivi leurs pesées pendant 3 mois.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Démontrer que chacun peut réduire sa production de déchets par l'application de gestes simples,
- Tester et mesurer l'efficacité de ces gestes,
- Communiquer et valoriser l'expérience des foyers témoins pour motiver l'ensemble des habitants du territoire (articles de presse, vidéos, témoignages),
- Créer une dynamique sur le territoire en permettant aux foyers témoins d'être ambassadeurs de la prévention auprès de leur entourage.

Résultats quantitatifs

- 21 inscrits dont 7 en immeuble,
- 5 réunions, visites et ateliers organisés,
- En moyenne 3 gestes de prévention choisis par foyer,
- 14 foyers équipés de composteurs,
- 3 foyers équipés de lombricomposteurs,
- 320 kg de déchets évités grâce à cette opération.

Résultats qualitatifs

Participation de personnes ayant des profils très variés : familles nombreuses, jeunes couples avec ou sans enfants, personnes vivant seules, retraités, avec ou sans animaux, habitant en pavillon (avec petit ou grand jardin) ou en immeuble.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Avant le 31 juillet 2013 : Recrutement des foyers témoins : flyers, banderoles sur les ronds-points,
- Recherche d'une association locale susceptible de proposer des ateliers intéressants en lien avec la réduction des déchets, la consommation responsable etc. + réunion avec l'association pour convenir du fond et de la forme des ateliers, des thématiques à aborder.
- Août 2013 : Relance des 22 foyers témoins par téléphone, information sur le déroulé de l'opération,
- Septembre 2013 : Organisation d'une réunion d'information pour tous les foyers participants,
- 2 octobre 2013 : Réunion de lancement au siège de l'agglomération (pot zéro déchet),
- 7 octobre 2013 : Début de l'opération. Les foyers témoins commencent à peser leurs déchets.
- Suivi régulier des foyers pendant les 4 mois de pesées (octobre 2013 à janvier 2014) : 1 mois sans rien changer aux habitudes et 3 mois d'intégration de gestes de réduction. Les participants sont libres de choisir les gestes qu'ils souhaitent mettre en place.
- Organisation d'ateliers et de visites tout au long de l'opération: visite de l'écosite de Vert le Grand (centre de tri et incinérateur),
- Réunion des foyers témoins à mi-parcours (fin novembre – début décembre) afin de faire un point, de connaître les éventuelles difficultés rencontrées et d'avoir des retours de leur part,
- Décembre 2013 : à l'approche des fêtes de fin d'année, distribution d'un "Mini-guide pour un Noël responsable" à chaque foyer témoin,
- Après l'opération : organisation d'un atelier de débriefing afin d'avoir un retour de chaque foyer participant,
- Communication, partage d'expérience afin que les autres foyers du territoire s'approprient les gestes pour réduire leurs déchets.

Moyens humains

- 1 Chargée de mission Prévention des Déchets,
- 1 association locale pour l'animation d'ateliers.

Moyens financiers

- Conception et impression d'un flyer = 711 € TTC
- Achat de matériel : pesons, bioseaux, aérateurs de compost, brass'compost, lombricomposteurs = 1100 € TTC

Moyens techniques

- Composteurs en bois d'une contenance de 400 L,
- Lombricomposteurs en plastique Eco-Worms,

- Pesons,
- Bioseaux,
- Guides pratiques du compostage (SIREDOM),
- Autocollants Stop Pub (SIREDOM, Conseil Général).

Partenaires mobilisés

- Direction de la Gestion des Déchets de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne,
- La Régie « Eau des Lacs de l'Essonne » et Eau de Paris pour le bar à eaux,
- Association SoliCités (soutien à la communication, ateliers pédagogiques),
- SEMARDEL pour la visite de l'écosite de Vert le Grand.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération reconductible sur tout type de territoire.

Il est intéressant de mener des « opérations témoins » qui touchent d'autres publics ou un type de déchets en particulier. Par exemple : opération « Entreprises témoins » ou « Opération foyers témoins pour lutter contre l'obsolescence programmée ».

Difficultés rencontrées

Gestes novateurs pour certains foyers : composter, lombricomposter, boire l'eau du robinet, lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire ses emballages, etc.

Profiter des fêtes de fin d'année (souvent fortement productrices de déchets) pour sensibiliser les usagers, mais également de moments clefs comme la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

Recommandations éventuelles

- Il est difficile de toucher des personnes pas ou peu sensibilisées à la question des déchets, mais dans la limite du possible, il faut essayer de trouver des foyers qui appliquent encore peu de gestes dans leur quotidien pour la réduction des déchets,
- Communiquer largement au moment de l'appel à candidature et utiliser massivement ses réseaux, le réseau associatif local, les différents canaux de communication à notre disposition, etc.
- Trouver un juste milieu pour le suivi des foyers témoins : il est important d'être présent pour les conseiller, sans les inonder d'informations au risque de perdre leur implication. La participation à cette opération ne doit pas représenter une contrainte pour les foyers témoins,
- Ne pas trop étendre l'opération sur la durée (risque d'abandon si opération supérieure à 3 ou 4 mois),
- Demander l'avis des foyers témoins quant aux ateliers et visites auxquels ils aimeraient participer et sur les horaires qui leur conviendraient le mieux pour l'organisation de ces événements,
- Organiser au moins un événement (atelier, visite de site ou autre) par mois afin de garder une certaine dynamique et de créer du lien entre les différents foyers participants.

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

ADEME Ile de France Pole
Economie Circulaire
economiecirculaire.idf@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France